

Fiche de poste

Infirmier de santé au travail H/F

AMET Santé au Travail est un service de prévention en santé au travail interentreprises (SPSTI) situé en Île-de-France. Notre service suit plus de 10 000 entreprises adhérentes représentant plus de 154 000 salariés.

Ce que nous recherchons

Formation, Certification santé au travail, DIUST...

Expérience professionnelle en santé au travail

- Capacité à travailler en autonomie, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, sous l'autorité du Médecin du travail du périmètre
- Capacité à prendre des initiatives, faire preuve de dynamisme, d'enthousiasme, d'écoute et d'adaptabilité

Au service de la diversité, l'AMET étudie à compétences égales toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap.

	Aulnay-sous-Bois (93)
	CDI ou CDD
	Dès que possible
	Pôle médical
	Prise en charge : <i>Transports (50%)</i> <i>Tickets restaurants (60%)</i> <i>Mutuelle (60%)</i>
	23 RTT 13ème mois Comité d'Entreprise Primes/Participation

Vos missions au sein de l'équipe

- **L'infirmier(e) en santé au travail effectue dans le cadre de ses missions déléguées par le médecin du travail ou de son rôle propre**
 - Des actions de prévention, de dépistage et d'éducation auprès des salariés et des entreprises
 - De la traçabilité des expositions professionnelles
 - Réaliser les visites d'information et de prévention (initiales & périodiques) et les visites intermédiaires des salariés en SIR
 - Réaliser le curriculum laboris (traçabilité des expositions)
 - Écouter et apporter une aide et un soutien psychologique
- **Selon les objectifs définis par l'Equipe en corrélation avec les axes de prévention définis dans le projet de service**
 - Visite des lieux de travail
 - Connaissance des postes de travail
 - Rédaction de la fiche d'entreprise
 - Études de poste et des conditions de travail
- **Rédaction d'un rapport écrit et validation par le médecin avant diffusion**
 - Participation aux réunions de CSSCT
 - Sensibilisation sur les thématiques de santé et d'hygiène
 - Suivi des préconisations du médecin du travail
 - Participer au débriefing périodique
- **Vaccination : réalisation sur ordonnance du médecin des vaccinations recommandées ou obligatoires conformément au protocole de vaccination**
- **Reporting – Traçabilité**
 - Chaque intervention fait l'objet d'un échange avec le médecin afin d'assurer la transmission et le suivi
 - Élaboration du rapport annuel infirmier
 - Participer à la rédaction du rapport annuel d'activité du médecin
 - Suivre les indicateurs d'activité définis par l'équipe locale de santé travail